

## **AVIS DE VENTE AUX ENCHERES**

A la requête de la SCI STARGATE IMMOBILIER, société civile immobilière au capital de 50 000 €, immatriculée au RCS de SOISSONS sous le n° 837 882 232, dont le siège social est 18, Rue Saint-Jean à CIRY-SALSOGNE (02220) ayant pour Avocat Me Karine CORROY

### **COMMUNE DE SOISSONS**

**(Aisne)**

Les fractions ci-après désignées d'un immeuble en copropriété composées de :

- Lot n° 12 : un garage de 47 m<sup>2</sup> et les 41/1000<sup>èmes</sup> des parties communes générales et du sol de l'ensemble immobilier
- Lot n° 13 : un logement à l'état d'abandon, de 77 m<sup>2</sup> au rez-de-chaussée et les 92/1000<sup>èmes</sup> des parties communes générales et du sol de l'ensemble immobilier, comprenant : une cuisine, une salle d'eau, WC, un séjour, deux chambres

Lieudit 1 Rue Charlemagne et 2, Place Saint-Médard, cadastré, section CI n° 66, lieudit "2 Pl Saint Médard" d'une contenance de 2 a 54 ca

Ayant fait l'objet d'un état descriptif de division et d'un règlement de copropriété, établis par Me PROTIN, Notaire à SOISSONS, le 09.01.1988 publié au Service de la Publicité Foncière de SOISSONS, 0204P03, le 04.03.1988 volume 5067 P n° 28 Suivi d'un modificatif au règlement de copropriété reçu par acte de Me PROTIN, Notaire à SOISSONS, en date du 25.01.1995 publié au Service de la Publicité Foncière de SOISSONS, 0204P03, le 30.03.1995 volume 1995 P n°951

**MISE A PRIX : 30 000 Euros**

*Les visites auront lieu sur place le mercredi 06 novembre 2024  
de 9 heures à 10 heures*

### **A VENDRE AUX ENCHERES PUBLIQUES**

**au plus offrant et dernier enchérisseur,**

**à l'audience du Tribunal Judiciaire de SOISSONS (02)**

**devant Monsieur le Juge de l'Exécution au Palais de Justice Rue Saint Martin,**

**Le MARDI 17 DECEMBRE 2024 à 10 heures**

Les enchères ne peuvent être portées que par un Avocat inscrit au Barreau de SOISSONS, à condition de procéder à la consignation obligatoire d'une somme égale à 10% de la mise à prix, par un chèque de banque établi à l'ordre de la CARPA de SOISSONS. Les frais seront supportés par l'adjudicataire en sus du prix.

Le cahier des conditions peut être consulté :

1 – Sur le site internet ou au Cabinet de Maître Karine CORROY, Avocat, 32 avenue de Soissons à CHATEAU THIERRY, 02400 – Téléphone : 03.23.69.01.80

2 – Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de SOISSONS, 02200, Palais de Justice – 76 rue Saint Martin – Téléphone : 03.23.76.39.39

Site : [www.corroy-avocat.fr](http://www.corroy-avocat.fr)

Me Karine CORROY – Avocat